



L'ActUCHAUD

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION N° 141 - 2020

2020

Cérémonie
des vœux





L'accueil de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le procès verbal intégral des séances du conseil municipal peut être consulté en mairie.

Sommaire

ActUCHAUD
Magazine d'information
de la ville de Uchaud
Hôtel de ville, 144 Avenue Robert
de Joly - BP 24 30620 UCHAUD
Téléphone mairie :
04 66 71 11 75
accueil@ville-uchaud.fr

Directeur de publication :
Joffrey Léon, Maire
Responsable de la rédaction :
Claudine Agnel
Rédaction / Conception :
Service Communication
Crédit photos : mairie

Tirages : 2400 exemplaires.

Impression sur papier recyclé :
Imprimerie Ménard
Dépôt légal : à parution

L'ActUchaud est distribué dans les boîtes aux lettres mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est mis à disposition dès la fin de la distribution à la mairie. Si vous désirez le recevoir par mail, écrivez-nous à communication@ville-uchaud.fr

Prochain numéro :
avril 2020

1 ÉDITORIAL

VIE MUNICIPALE

- 2 Conseil municipal - Economies d'énergie
- 3 Conseil municipal - Subvention SMEG
- 4 Téléthon
- 5 Patrimoine - Fresque viticole
- 5 Parc Saunier - Horaires

JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

- 6 Spectacles et ambiance de fêtes

ACTION SOCIALE

- 7 Collecte alimentaire, Collecte de jouets
- 7 Colis de Noël
- 8 Repas de Noël du CCAS
- 9 Noël pour les enfants
- 9 Plan grand froid
- 9 Aide au chauffage

PAGE CENTRALE

- 10 - 11 Cérémonie des vœux

VIE ASSOCIATIVE

- 12 Ape Uchaud
- 12 La Conciergerie de l'Arlésienne
- 13 Coup de Théâtre
- 13 Paroisse catholique
- 14 Club de l'amitié
- 14 8^e Borne

VIE ASSOCIATIVE

- 15 Club Taurin Paul Ricard Lou Vovo
- 15 Asu
- 15 Anciens combattants
- 16 Tennis de table
- 16 Taekwondo
- 17 Red Knights
- 17 Triopopcorn

VIE CULTURELLE

- 18 Exposition photos - trois artistes réunis
- 18 Exposition peintures - Jennifer Perez

C'EST À SAVOIR

- 19 Les dangers du monoxyde de carbone
- 19 Artisans et commerçants
- 19 Encombrants
- 19 Le conciliateur de justice
- 19 La mutuelle communale Miel
- 20 État civil, Informations pratiques

PAROLE POLITIQUE





Chères Uchaudoises, chers Uchaudois,

Les 15 et 22 mars prochains, les Français et les ressortissants européens, âgés d'au moins 18 ans et inscrits sur les listes électorales sont invités à se rendre dans leur bureaux de vote de rattachement afin d'y élire les membres du conseil municipal de leur commune.

Les fortes participations aux élections municipales, bien supérieures aux autres consultations, prouvent l'attachement de nos concitoyens à cette institution. Les Français sont très sensibles au choix de leurs représentants et en premier lieu de leur maire : le maire est un élu de terrain, c'est quelqu'un que l'on connaît, qu'on côtoie au quotidien, qui s'occupe des problématiques de sa commune, qui peut répondre en direct aux sollicitations, souvent nombreuses et diversifiées, de ses administrés.

Le maire, c'est aussi un chef d'orchestre qui donne le tempo à l'équipe des élus comme à celle des agents municipaux, afin que les actions menées de concert donnent le meilleur résultat dans le sens

ultime de l'intérêt général. Il agit à la fois comme agent de l'Etat et comme exécutif de la commune et dispose d'un lien de proximité privilégié avec les administrés. Elu par les concitoyens et le conseil municipal, le Maire est chargé de représenter la commune dans toutes les instances supérieures de l'Etat et extérieures.

Etre maire c'est un honneur, mais aussi une lourde responsabilité que bien des candidats à l'élection sous-estiment. Les campagnes électorales sont malheureusement parfois le théâtre de dérapages indignes de la fonction briguée. Ce n'est pas un théâtre où l'on étale ses frustrations et ses rancœurs en réglant des comptes personnels, mais un moment de dialogue privilégié avec la population où l'on peut certes marquer ses convictions et son opposition aux politiques précédemment menées, mais où l'essentiel consiste avant tout à présenter des projets, ce pour quoi on aspire à la direction des affaires de la commune.

Car au travers du vote c'est un véritable contrat de confiance que donne l'électeur à l'équipe qu'il a choisie ; un contrat pour une période qui, si elle est limitée dans le temps, impacte l'avenir par les choix qu'il engage. Voter c'est un acte citoyen qui a été chèrement acquis au cours de l'histoire, acte par lequel il peut ratifier ou désavouer l'action de ses représentants. Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique, le pilier de notre démocratie.

En ce début d'année 2020, je souhaite le meilleur pour l'ensemble des Uchaudoises et des Uchaudois.

Joffrey Léon
Maire de Uchaud

Conseil municipal du 28 novembre 2019

Economies d'énergie pour la croissance verte

Point n° 6 - Convention pour la collecte et la valorisation des certificats d'économies d'énergie.

La lutte contre le changement climatique et la sécurisation de l'approvisionnement énergétique nécessitent une mobilisation générale dans la maîtrise des consommations énergétiques. Le mécanisme des certificats d'économies d'énergie (CEE) est un dispositif réglementaire permettant de réaliser des économies d'énergie, pour la transition énergétique et la croissance verte. Pour les collectivités, cela peut être un levier supplémentaire, au service de leurs projets de maîtrise de l'énergie.

Dispositif

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie, créé par les articles 14 à 17 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005, loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi Pope), constitue l'un des instruments phare de la politique de la maîtrise de la demande énergétique. Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et nouvellement les carburants pour automobiles).

Engagement des acteurs publics

Compte tenu de la complexité de la mise en œuvre du dispositif, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard a souhaité proposer aux communes, une mutualisation des économies d'énergies réalisées sur leurs installations d'éclairage public. Considérant la volonté de la commune de Uchaud de s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie dans l'éclairage public, ainsi que l'intérêt pour la collectivité de se faire accompagner afin d'obtenir la meilleure valorisation des certificats d'économies d'énergie, le Conseil municipal a approuvé le projet de convention entre le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard et la commune, pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**
*Ministère de la Transition
écologique et solidaire*

d'énergie. Cette convention d'habilitation avec le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard autorise le transfert des CEE liés aux travaux effectués par la commune, pour réaliser des économies d'énergie dans son patrimoine électrique. Un engagement pour la commune dans la maîtrise de l'énergie, pour la mise en œuvre de la transition énergétique.



Conseil municipal du 28 novembre 2019

Demande de subvention auprès du SMEG

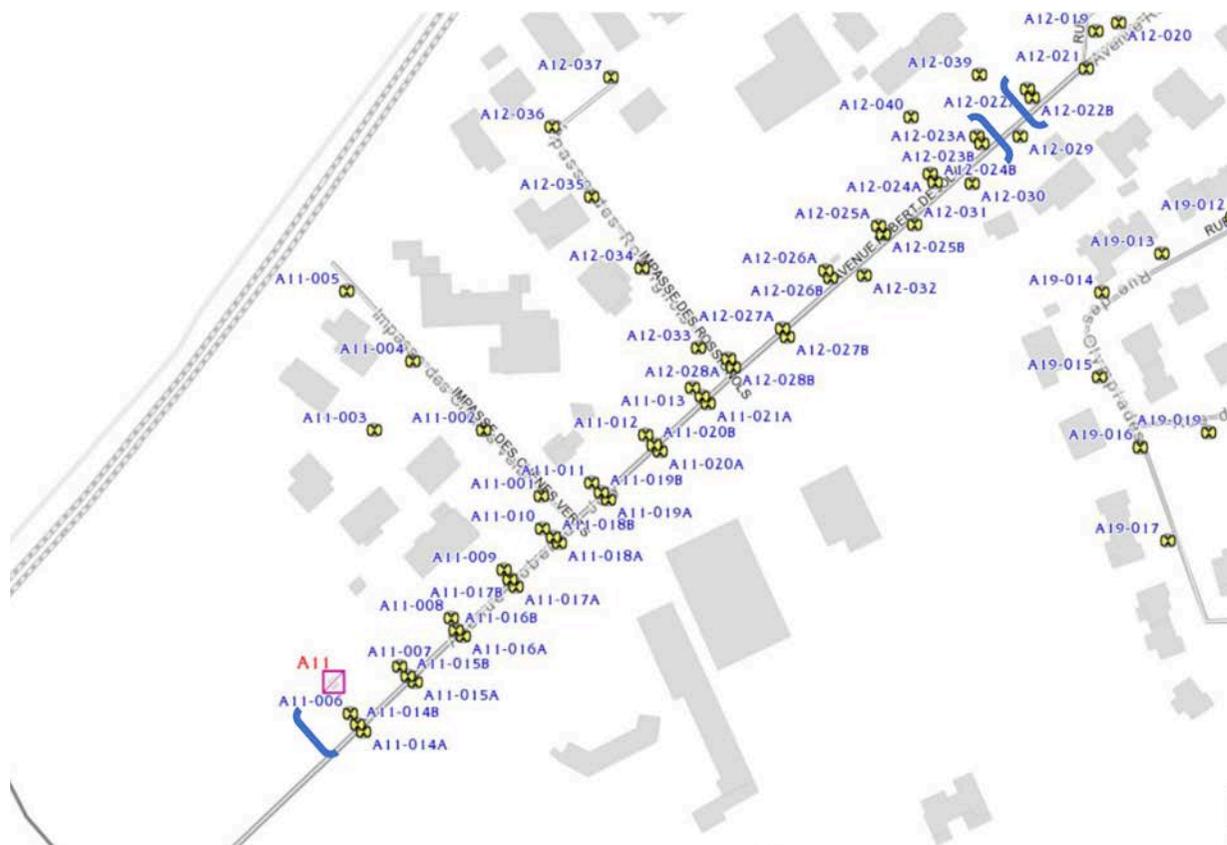
Point n° 9 – Approbation du projet de subvention auprès du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) Avenue Robert de Joly / éclairage public.

Lors de sa session du 28 novembre 2019, le Conseil municipal a eu à voter sur l'opportunité de demander une subvention auprès du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) afin de réhabiliter l'éclairage public, Avenue Robert de Joly.

Une consultation pour la réalisation de travaux a été lancée en 2016, relative à la performance énergétique pour la conception, la réalisation et l'exploitation-maintenance des installations d'éclairage public, sportif, festif et les signalisations lumineuses tricolores (SLT) de la commune. Le marché a été attribué à la société Citéos (5 rue Pierre Bautias - 30128 Garons) et notifié le 5 août 2016.

Dans le cadre de ce contrat de performance énergétique, la commune a réalisé des travaux de réhabilitation d'éclairage public dans plusieurs rues permettant ainsi de réaliser des économies d'envergure.

En l'espèce, le coût de la réfection de l'Avenue Robert de Joly, de l'entrée du village côté Montpellier jusqu'à la Rue du Rézil, par la société Citéos s'élève à 32 428.13 € HT.



Eclairage public: une subvention a été demandée auprès du SMEG, pour une partie de l'Avenue Robert de Joly, réhabilitée dans le le cadre du contrat de performance énergétique.

Conformément aux statuts du SMEG, le Conseil municipal était sollicité pour autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions dans la limite de 30% du montant des investissements, soit pour un montant total de 9 728,44 €.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont autorisé Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du SMEG.

GÉNÉROSITÉ Téléthon

Samedi 30 novembre : l'association le Suarc (rugby) a commencé cette belle journée avec des animations, ventes de gâteaux, boissons, loterie, qui ont fait la joie des enfants et des adultes. Les associations Asu et Tai Chi Chuan Qi Gong ont donné un cours de 1 heure au foyer, dans la bonne humeur. L'association Multi boxe a géré la vente d'objets pour les enfants à l'Espace C. Eymard. L'association Asttu a commencé l'après-midi avec un tournoi de tennis de table au gymnase. Une course camarguaise de la manade Reimonen s'est déroulée aux arènes à 15h00 avec la participation du Club Taurin Lou Vovo, la Croix Rouge et la Conciergerie de l'Arlésienne. Tout au long de l'après-midi à l'espace C. Eymard, s'est déroulée une kermesse avec des animations, ventes de crêpes, gâteaux pop-corn, boissons et un stand d'objets tricotés. Participation des associations Ape Uchaud, Uchaud Tricot, Gallia Club Uchaud, Tennis Club. Sur le parvis de l'Espace C. Eymard, Somnium Bellator a joué une animation médiévale fantastique, les pompiers de Vauvert ont mis à disposition la grande échelle, qui a fait le bonheur des grands et des petits, pour prendre de la hauteur. Vers 18h30, dans la hall de la salle C. Eymard, s'est déroulé un apéritif avec quiches et pizzas (offert par Marchetti) et buvette tenue par le Gallia Club d'Uchaud, suivi d'une animation musicale avec l'association Ace et « Les filles du soleil ». A 20h00 un repas a été servi, préparé par M. Bovienzo de l'association La 8^e Borne aidé par le Club de l'amitié et le Taekwondo. Le repas a été offert par : La Chasse Saint Hubert (la biche), la ferme Puech Cabrier (les pâtes fraîches), les légumes par Vincent (le forain du jeudi), les fruits par St Mamet du Gard, le pain par Les P'tits Pains de Manon, le vin par l'association l'Asu et l'eau plate et l'eau pétillante par Perrier. Un karaoké a été organisé par Ace et Dj Et'Co, toutes les personnes présentes ont passé une super soirée.

Dimanche 1^{er} décembre : à la suite des intempéries, la Longue a été annulée par la commune de Vestric et Candiac, le repas a été maintenu : les moules-frites ont connu un grand succès. A 17h30 à la salle C. Eymard, a débuté un super loto, avec des lots magnifiques et des tombolas, offerts par des enseignes, entreprises, associations et donateurs. Pendant la vente des cartons du loto, Uchaud Tricot a tenu un stand d'objets tricotés.

Nous tenons à remercier toutes les associations : Ape Uchaud, l'Asu, Asttu, La Boule Joyeuse La Fanny, Croc'sentiers, Gallia, Taekwondo, Multi Boxe, Tai Chi Chuan Qi Gong, Univers Yoga, Tennis Club, Suarc Rugby, La Chasse Saint Hubert, Lou Vovo, Dj Et'Co, Ut' Show, Ace, Club de l'amitié, Uchaud Tricot, Coup de Théâtre, La 8^e Borne, La Conciergerie de l'Arlésienne, Somnium Bellator, Red Knights.

La totalité de la somme récoltée 2019 est de 5 498,10 €. Courant mars, Afm Téléthon donnera les chiffres exacts des dons récoltés par internet et du 3637. Un grand merci aux entreprises uchaudoises et extérieures, aux associations, aux bénévoles, aux particuliers, à vous tous, pour votre implication et votre mobilisation.

Michel Alcaraz,
Elu en charge des associations.

En 2019 Uchaud a pris de la hauteur

Le Téléthon 2019 a mobilisé les associations uchaudoises et de nombreux bénévoles, le temps d'un week-end. Avec la collaboration des communes de Aubord, Bernis, Vestric et Candiac, les pompiers de Vauvert, la gendarmerie de Bernis, la Croix Rouge et tous les généreux donateurs, cette manifestation sur le thème « Prendre de la hauteur » a connu un franc succès.

Vendredi 29 novembre : l'association Ape Uchaud a organisé à la sortie des écoles, une vente de gâteaux préparés par les parents. Un concert a été organisé au temple par Ut' Show, sous la direction de Mme Eymard et à la trompette M. Meneghini avec les groupes vocaux « Belvedim » de Beauvoisin, « Les copains d'abord » de Bernis, « En chantant » de Milhaud, « Octavia » de Uchaud et de « Li Cigaloun » de Vestric.



PATRIMOINE Fresque viticole

La cave coopérative de Uchaud a été construite pendant la 2^e guerre mondiale et rassemblait plusieurs exploitants regroupés pour faire face aux difficultés que rencontrait la viticulture locale. Sur sa façade, une fresque réalisée à l'ocre rouge, représentait quatre personnages de l'activité viticole.

La cave a cessé de fonctionner en 1982 et a été démolie fin 2016, pour laisser place à la résidence La belle Caudalie (le nom représente une unité de mesure en œnologie). La société Amétis, en charge du projet, attentive à garder trace de l'histoire des lieux, a aménagé un espace vert où l'on peut retrouver depuis mai 2019, une restitution de la fresque d'origine, qui était située sur le fronton de l'ancienne cave.

Pour restituer cette fresque, le peintre Oswald Olivato, chargé de la restitution, a utilisé une peinture minérale au silicate de

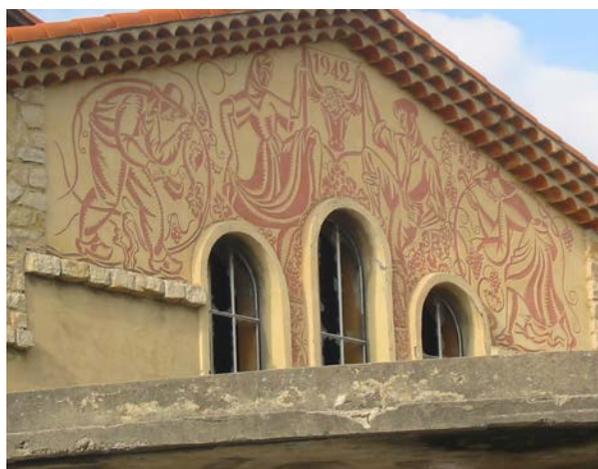


potassium, une peinture écologique avec des caractéristiques particulières, peinture utilisée dans la restauration de patrimoine. Pour la réalisation, le peintre s'est basé sur les photos de la fresque du fronton de l'ancienne cave coopérative. Il a reporté les dessins suivant la technique du poncif, a redessiné les supports et appliqué par la suite les couleurs.

Le peintre,
Oswald
Olivato.



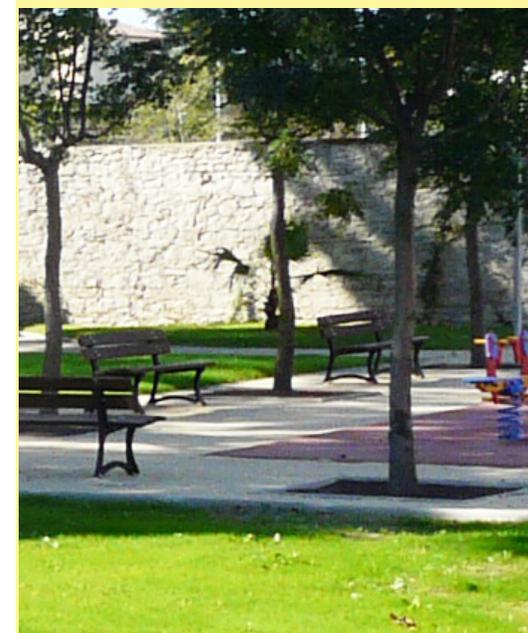
Oswald Olivato est artiste peintre et plasticien installé à Calvisson, dans le Gard. Il réalise des fresques et trompe-l'œil, ainsi que des murs artistiques avec de l'enduit. Il travaille également en atelier où il réalise des tableaux avec de l'enduit à la chaux additionné d'éléments naturels tels que la paille, le chanvre, la laine etc. Des réalisations qui représentent majoritairement la nature.



À SAVOIR Parc Saunier

Des horaires d'ouverture du parc plus amples.

Afin d'assurer une plus large accessibilité du public, le Parc Saunier, est désormais ouvert du lundi au dimanche (sauf les jours fériés) de 9h30 à 18h00. Pour une garantie de tranquillité et de propreté, les véhicules à moteur ainsi que les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du parc (sauf les chiens-guides pour personnes malvoyantes).



FIN D'ANNÉE

Spectacles et ambiance de fêtes



Ecole élémentaire.



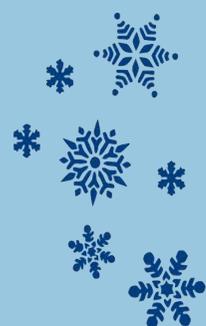
Ecole maternelle.



Cantine.



Crèche.





Michèle CATZ
Vice-présidente du CCAS

Pour tous renseignements sur les diverses actions et aides, s'adresser au CCAS de la commune.

CCAS
04 66 71 70 17
ccas@ville-uchaud.fr

Permanences du CCAS :
Mardi après-midi
14h00 - 17h30
Jeudi matin
9h00 - 12h00,
sans rendez-vous.

Permanence de Mme Michèle Catz, adjointe aux affaires sociales, le lundi après-midi sur RDV.

CCAS Collecte alimentaire

Comme chaque année, le CCAS de Uchaud s'est engagé auprès de la Banque Alimentaire afin d'aider les plus démunis.

Avec l'aide de volontaires de l'Ape Uchaud et du Club de l'amitié, il a participé à la collecte nationale les 6 et 7 décembre 2019 à Aldi - Vestric.

Cette opération a été un franc succès ; le CCAS remercie tous les participants.



Collecte de jouets

Le Centre Communal d'Action Sociale remercie tous les donateurs de la collecte de jouets qui a eu lieu en mairie, en fin d'année.



Colis de Noël

524 colis ont été offerts aux aînés du village les 11 et 12 décembre 2019, dans le hall de la mairie.

Les colis étaient composés de mets succulents, à déguster pendant les fêtes : foie gras, terrine au piment d'Espelette, délices de chèvre tomate séchée, terrine de cerf aux cranberries, caillettes à la provençale, oie sauce aux épices de Noël,... accompagnés d'une bouteille de Chardonnay brut d'argent ainsi que d'un Bordeaux Cabernet Merlot Château Pasquet.



REPAS DE NOËL DU CCAS

Cette année de nombreux ainés ont répondu présents au repas de Noël offert par le CCAS.

C'est dans une ambiance joyeuse et festive, le 13 décembre à 12h00 à l'Espace Christian Eymard, qu'ils ont pu déguster un repas d'une grande qualité. L'animation très appréciée leur a permis de danser jusqu'au bout de l'après-midi !!!



NOËL POUR LES ENFANTS

Le mardi 17 décembre dans le hall de la mairie, a eu lieu le Noël des enfants des familles bénéficiant du colis alimentaire. Ils ont été conviés avec leurs parents à un goûter de Noël et le Père Noël présent exceptionnellement ce jour là, a pu leur offrir de jolis cadeaux.

Un grand merci aux tricoteuses de l'association Uchaud Tricot qui ont confectionné de jolis ensembles pour chaque enfant.

Les enfants ont été accueillis au pied du sapin avec cadeaux et sourires.



GALETTE DES ROIS

Une centaine de participants le 17 janvier - Espace C. Eymard.



PLAN GRAND FROID

Dans le cadre du dispositif de prévention des risques climatiques, le CCAS tient un registre nominatif des personnes en situation de handicap et âgées, pour l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du niveau d'alerte MIGA. Pour pouvoir bénéficier du dispositif, l'inscription sur le registre nominatif est indispensable. Ce registre est tenu en mairie et il faut une démarche volontaire pour s'inscrire. Cette inscription permet une intervention plus rapide des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence par le Préfet.

AIDE AU CHAUFFAGE

Le CCAS propose d'octroyer une aide au chauffage pour les personnes âgées de 65 ans et plus, sous conditions de ressources.

Le dossier doit être déposé pendant les permanences du CCAS en mairie, jusqu'au 29 février 2020.

Justificatifs à fournir :

- toutes les ressources du foyer,
- toutes des dépenses du foyer,
- RIB, carte d'identité et livret de famille.

Plus de renseignements - CCAS de Uchaud, Tél. : 04 66 71 70 17 ou ccas@ville-uchaud.fr.



CÉRÉMONIE

LES VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL



La cérémonie des vœux est toujours un moment marquant dans la vie municipale. C'est une occasion de rencontres privilégiées entre les citoyens, les commerçants, artisans, représentants des associations, responsables institutionnels, élus. C'est aussi un moment de convivialité où l'on ressent l'atmosphère et la respiration d'un village. Le jeudi 9 janvier, les Uchaudois sont venus en foule, autant pour le plaisir de se retrouver que dans l'attente du message annuel du représentant de la commune : le Maire. Ce dernier a tout d'abord salué les autorités extérieures venues nombreuses, signe de l'intérêt suscité à l'extérieur par notre commune.

Dans une actualité nationale difficile, aux multiples préoccupations, il a encouragé individuellement et collectivement, face à l'adversité, à prendre en main son destin plutôt que de le subir en y ajoutant un message d'espérance pour tous.

M. le Maire a souligné le rôle de la commune, premier échelon institutionnel, garant de la qualité de la vie locale et remercié l'action et l'énergie déployée par chacun de ses services et de ses agents. Il a ensuite marqué sa reconnaissance aux différentes associations, dont il a rappelé qu'elles remplissent aussi une mission de service public auprès de la population (culture, sports, solidarité, vie citoyenne), en rappelant notamment leur

large contribution au succès des événements phares de l'année : la fête votive, la fête médiévale fantastique, le Téléthon - dont les records ont été cette année encore battus - ainsi que diverses opérations qui ont rassemblé le village tels que le repas intergénérationnel, le nettoyage de la garrigue, la lutte contre les incendies...

Dans une atmosphère festive, enrichie par la présence remarquable des Petits brigadiers et des membres de la Conciergerie de l'Arlésienne en tenue d'apparat, M. le Maire a assuré :

« Si seul on va plus vite, unis on va plus loin ».



APE



APE Uchaud

Association des Parents d'Élèves d'Uchaud

Place aux premiers événements de l'année

Tous les membres de l'Association des parents d'élèves vous souhaitent à nouveau une très bonne année et beaucoup de belles choses pour 2020 ! L'Ape tient à remercier tous les enfants et parents présents lors de l'après-midi de Noël qui a eu lieu le dimanche 15 Décembre 2019. Ateliers créatifs, maquilleuse, sculpteur de ballons, sans oublier bien évidemment la présence du Père Noël, la tombola et la distribution des goûters (offerts par la mairie et confectionnés par l'Ape) : tout était réuni pour offrir aux petits et aux grands un beau souvenir de Noël en cette fin d'année. L'Ape a également été heureuse de la participation des tricoteuses de l'association Uchaud Tricot, qui ont tenu un joli stand de vente de petits sujets faits-main. Tous les membres de l'association des parents d'élèves espèrent vous avoir apporté des moments de partage et de sourires. Au retour des vacances de fin d'année, après avoir repris le chemin de l'école, les enfants ont eu le plaisir de déguster en classe, galettes des rois et autres « royaumes » offerts par l'Ape.

Les élèves de l'école élémentaire ont pu se régaler vendredi 10 janvier, tandis que les enfants de l'école maternelle ont pu se régaler mardi 14.



Une vente de crêpes devant les écoles a été organisée, à l'occasion de la Chandeleur, vendredi 31 Janvier à la sortie des classes. Le lendemain, samedi 1^{er} Février, a eu lieu le 2nd loto des écoles à la salle multiculturelle. Quines et cartons pleins ont fait le bonheur des participants et bien évidemment, des gagnants ! Tombolas, quine des enfants, quine spéciale au profit de l'association La 8^e Borne, snack gourmand et buvette ont contribué à rendre cette fin de journée divertissante, dans un esprit familial. L'association des parents d'élèves remercie chaleureusement les très nombreux donateurs d'Uchaud, Vestric et leurs environs pour leur généreuse contribution pour constituer les lots, et remercie également M. Bovienzo d'avoir contribué à ce loto avec une très belle pièce en chocolat confectionnée par ses soins.

En avril, Carnaval

Enfin, l'Ape vous donne rendez-vous, aux côtés de la municipalité, pour l'édition 2020 du Carnaval du village qui aura lieu samedi 4 Avril. Distribution de confettis, défilé costumé, peña, sentences puis mise à feu de M. Carnaval, distribution de goûters et enfin grande boom seront au programme. Attention, petit changement cette année, la boom aura lieu au foyer. (Carnaval reporté au dimanche 5 Avril si intempéries). Nous espérons vous retrouver nombreux à ce grand rendez-vous festif. L'Ape vous dit à bientôt pour de nouveaux moments ludiques et de partage, comme toujours, pour nos enfants !

LA CONCIERGERIE DE L'ARLÉSIENNE

Téléthon 2019 : repas à Vestric et animations au château Vestric d'Alzon.



COUP DE THÉÂTRE

Spectacles en mars et atelier en avril



La Troupe Coup de Théâtre et ses petits Brigadiers vous souhaitent une excellente année 2020.

Ils ont été sensibles en 2019 à l'intérêt que vous leur avez porté en étant venus les applaudir sur scène lors de leurs différentes apparitions. Votre soutien est un des moteurs pour eux à innover et améliorer la qualité de leurs prestations.

Spectacle

Cette année encore ils travaillent sur leur prochain spectacle qui aura lieu à Uchaud les 28 et 29 Mars 2020. Un spectacle à ne pas rater avec une surprise juste avant l'entracte : « Le tirage du billet d'entrée gagnant ». Ils espèrent vous y voir nombreux.

Atelier d'initiation

un atelier d'initiation théâtre sera ouvert aux adolescents et aux enfants à partir de 8 ans pendant les vacances de Pâques, les mercredis 8 et 15 avril 2020 de 10h30 à 12h00, au tarif de 7€50 la matinée.

Renseignements / inscription

Contact : Mme Claudine Burgarella
Tél. : 06 08 10 44 29 ou audenord@gmail.com

PAROISSE CATHOLIQUE

14 décembre - journée festive

En route vers Noël, le 14 décembre: l'équipe d'animation de la paroisse a organisé une journée festive où traditions, amitié et chaleur humaine étaient au rendez-vous.

Marché de Noël

Pour sa deuxième édition, le marché de Noël occupait la rue jouxtant l'église. 14 stands proposaient de belles idées pour les cadeaux de fin d'année, des produits pour régaler les papilles, décorer la maison ou prendre soin de soi.

A nos fidèles commerçants : Aux P'tits pains de Manon, Croisyl boulangerie, Histoires de fleurs, Sab'Esthetik, Secrets de Beauté... s'étaient ajoutés : La Ferme Puech Cabrier, Le Caveau d'Héraclès, La Boucherie Daudet, Odette Couture, Maud créatrice de bijoux et lampes, Marielle (santons Arena) et sa fille créatrice de tableaux enfantins, Laurence et ses produits à l'aloé vera, la librairie Biblica. La paroisse tenait le stand petite restauration où l'on pouvait consommer sur place ou emporter : pissaladières, pizzas, quiches, fougasses d'Aigues Mortes, cannelés, macarons et autres douceurs, vin et chocolat chauds. La traditionnelle table de Noël, dressée pour l'occasion, présentait les 13 desserts. La crèche en chocolat (M. Bovenzio) a été gagnée par Madame Machu.

Ateliers pour les enfants



Avec beaucoup d'application, les enfants ont peint un petit santon en argile. Ils ont fièrement emporté leur réalisation en chocolat grâce aux très intéressantes explications de M. Bovenzio (8^e Borne).

Les promenades à dos d'ânes les ont ravis et les téléphones des parents ont immortalisé ces moments de bonheur. Une décoration de sapin a récompensé les enfants ayant participé aux différents ateliers.

Pastorale

Le temps, particulièrement clément a permis aux acteurs et figurants de la pastorale de défiler jusqu'à l'église où des ballons, messagers de paix, se sont envolés avant le début du spectacle. Ces bénévoles, ont présenté des extraits de la pastorale d'Yvan Audouard, humanité et humour. Les chants étaient assurés par Christelle et la chorale de la paroisse ainsi que Michel George qui avec fifre et tambourin accompagnait Marie Betti à l'orgue. Toujours fidèles à notre paroisse, les Arlésiennes du groupe De garrigues en Mistral représentaient dignement la Provence. Les petits anges et petits bergers, Marie, Joseph, l'enfant Jésus, l'ange boufaréou, le meunier, le berger, le ravi, l'aveugle, le gendarme, le boumian, Vincent, Mireille, Roustido, les rois mages et toutes les personnes représentant les villageois, formaient un groupe intergénérationnel qui a su, avec talent, donner de son temps pour offrir aux nombreux spectateurs un agréable moment où l'esprit de Noël emplissait les cœurs...



Messe

Pour clôturer la journée, Père German, très attaché à nos traditions, a célébré la messe à l'issue de laquelle le vin chaud a été offert.

Crèche animée

Toute la journée, les visiteurs sont venus admirer la crèche provençale, embellie, cette année, de nouvelles scènes de la vie d'autrefois et de nouveaux santons animés. Un panneau et un montage vidéo présentaient les traditions calendales. (Chaque année, la crèche est visible en décembre et janvier aux heures d'ouverture affichées sur la porte de l'église.)

A toutes et tous, chacun et chacune : visiteurs, public, bénévoles, services municipaux, correspondant Midi Libre, commerçants,... le Père German et l'équipe d'animation renouvellent leurs très sincères remerciements. Ne soyons pas avares de bienveillance, de tendresse, de respect et d'amour. Laissons-les envahir notre quotidien pour plus de fraternité et de paix. Belle année 2020.

L'équipe d'animation



CLUB DE L'AMITIÉ Activités et AG

Le Club de l'amitié, pour bien finir son année, est parti du 30 novembre au 3 décembre dans le Gers, à la foire au gras de Samatan, avec seulement une douzaine d'adhérents. Nous étions logés dans un magnifique hôtel « Auberge beau rivage », en bordure d'un lac artificiel alimenté par la Save. Lors de notre première journée, nous avons visité la ville d'Auch avec ses remparts, ses 243 escaliers qui mènent à la ville basse, ses ruelles étroites, sa cathédrale. En soirée, après le repas : une animation par un groupe folklorique avec la participation des adhérents. Le 2^e jour, visite à Aubiet d'un élevage artisanal d'oies, dégustations et achats de foie gras, puis visite d'une cave d'Armagnac, où nous avons eu la chance de voir un alambic en fonctionnement, dégustation d'armagnac, de vins et achats de spiritueux. Le dernier jour fut consacré à la foire au gras, ventes de volailles, de carcasses, de foie gras, de produits régionaux. A midi, un repas gastronomique a clôturé notre voyage avant le retour sur Uchaud.



Le mercredi 4 décembre notre repas de fin d'année s'est tenu à l'Espace Christian Eymard, auquel 110 adhérents ont participé, en présence de Michel Alcaraz, adjoint chargé des associations. Monsieur le Maire s'était excusé auprès de la présidente, retenu par des obligations professionnelles. Repas préparé et servi par le traiteur « Creiche ». La partie musicale a été animée par Nicole et Michel du groupe Papillons de nuit, à laquelle de nombreux convives n'ont pu résister. Les adhérents ayant eu leur anniversaire au dernier semestre se sont vus remettre par les membres du conseil d'administration, orchestré par la présidente, une plante fleurie pour les dames (parmi lesquelles nous avons souhaité les 90 ans de Marie-Rose Rambeau), et une bouteille de vin pour les messieurs. C'est en début de soirée que s'est achevée cette conviviale journée.

Notre assemblée générale se tiendra le 13 février 2020 à 9h30 à la salle Christian Eymard. Le Club de l'amitié et son conseil d'administration vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 à tous, ainsi qu'à toutes vos familles. Pour tous renseignements concernant notre club contact Marie-Jo Jullian : téléphone 06.17.75.34.02

8^e BORNE Tableaux - Elie Boissin



La 8^e Borne présente les grandes batailles navales de l'histoire par Elie Boissin.

Parce que notre mémoire locale trouve ses racines dans l'histoire provinciale et mondiale, nous avons souhaité présenter cette magnifique rétrospective des grandes rencontres maritimes qui ont à plusieurs reprises changé la face du monde.

L'auteur de cette fresque, Elie Boissin, est lui-même un homme hors du commun. Peintre officiel de la Marine, recordman du monde d'apnée en profondeur – à moins 42 m il devance en 1959 Enzo Maiorca un des personnages principaux du film « Le Grand Bleu » – scaphandrier, découvreur d'épaves, marin, c'est un passionné de la mer. Homme aux multiples talents, il est aussi journaliste, auteur de théâtre, écrivain récompensé par plusieurs prix littéraires, conteur... Bien que très sollicité, il nous fait l'honneur et l'amitié de venir présenter lui-même son œuvre dans le hall de la Mairie, lors du vernissage avec conférence le vendredi 6 mars 2020 à 18h30, où il évoquera avec sa verve coutumière et sa



Rencontres maritimes historiques.

connaissance du milieu marin, ces grands moments d'aventure et d'histoire. Suivra une 2^e conférence le 6 mai à 19h00 avant la clôture de l'exposition. Chaque tableau exposé est à la fois une œuvre artistique mais aussi historique, fruit de nombreuses recherches, complétée par une présentation pédagogique détaillée. Cette exposition exceptionnelle est donc destinée à tous les publics et sera visible en mairie du 6 mars au 7 mai 2020.

Merci pour votre présence et vos témoignages lors de notre dernière assemblée générale du 18 janvier. Si vous voulez participer à nos sorties découvertes ou simplement soutenir notre action pour faire connaître l'histoire et le patrimoine d'Uchaud vous pouvez encore nous rejoindre. Pour toute information vous pouvez consulter notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/la8emeborne/> ou nous contacter au 06 03 21 27 77 ou par mail : la8emeborne30@orange.fr

CLUB TAURIN PAUL RICARD LOU VOVO



Sortie au Perthus en avril

Le Club Taurin Paul Ricard Lou Vovo organise le dimanche 5 avril 2020 une sortie au Perthus. 7h : départ de Uchaud devant la Mairie, 19h : arrivée à Uchaud.

Tarifs adhérents : 20 €/ personne, non adhérents : 24 €/ personne.

Inscription :

- avant le dimanche 29 mars 2020. N'attendez pas, places limitées !
- inscription accompagnée de votre règlement par chèque, à l'ordre du CTPR Lou Vovo.

Pour tous renseignements : Contact M. Estéban Patrick Tél. : 06 98 69 76 30.

Course de Ligue en mai

Course de Ligue le samedi 16 mai 2020 à 16h30. Manades : Aubanel, Lagarde, St Pierre. Stagiaires désignés par la F.F.C.C. Entrée Générale : 5 €.

ASU

Association Sportive Uchaudoise

Le club sportif a terminé l'année par le gala des plus jeunes. Un mercredi après midi de décembre, les Zumbettes ont fait leur show pour le plus grand bonheur de leurs familles. Avec des chorégraphies apprises et répétées durant tout le premier trimestre de l'année, nos jeunes adhérentes ont suivi le tempo donné par Ariane. L'après midi s'est clôturée sur un goûter et remise de cadeaux pour lancer la période des fêtes.

Les RDV du club

Le 31 janvier, les dirigeants ont convié les adhérents à l'assemblée générale du club. Le partage de la galette fera partie des bonnes résolutions 2020 !

Le Samedi 1^{er} février s'est déroulé notre 1^{er} stage de la saison. Le stage d'automne ayant été annulé suite au mauvais temps, nous espérons pouvoir compenser avec ce stage d'hiver. Selon notre organisation habituelle, le déroulement est en 2 temps,

comprenant 1 heure de cours pour les séniors, Mémoire et Equilibre, 1 heure de cours pour les adultes, Cross Training. Le Samedi 25 avril se déroulera le stage de printemps. Avec une grande nouveauté pour le club cette année, l'ouverture du stage aux plus petits. Toujours 1 heure pour les séniors, mais la 2^e heure s'adresse à un public de 9 mois à 3 ans. 1 heure d'éveil et d'activité motrice, encadrée par une coach diplômée petite enfance et en présence des parents. Selon l'affluence de ce stage, le club réfléchira à l'éventualité d'une ouverture à la rentrée de nouveaux cours pour jeunes enfants. Les dirigeants et les coachs sportifs vous présentent leurs meilleurs vœux et souhaitent à tous une excellente année sportive.

Suivez nous sur Facebook : Asu - Association Sportive Uchaudoise. Contactez nous au 06 87 82 08 83. Et venez tester vos 2 heures de cours gratuites.



ANCIENS COMBATTANTS

Galette en janvier et Assemblée Générale en mars

Les Anciens Combattants ont abordé la nouvelle année avec la traditionnelle galette des Rois offerte à tous les membres de l'association. Une cinquantaine d'adhérents a assisté à cet après-midi festif, honoré par les présences de Monsieur le Maire, Joffrey Léon et du Président d'Honneur de l'association, Monsieur Henri Laurent. Le Président Gérard Péroni remercie tous les adhérent(e)s et invité(e)s pour leur participation et leur donne rendez-vous le jeudi 26 mars 2020 pour notre Assemblée Générale.



TENNIS DE TABLE

Des jeunes présents jusqu'au national

Depuis le début de saison, les jeunes pongistes de l'As Tennis de Table Uchaud ne cessent d'enchaîner les bons résultats et de confirmer leurs progressions. Emmenés par les deux entraîneurs diplômés du club, Laurent Briche et Emmanuel Boll, ces sportifs en herbe ont effectivement enregistré depuis le début de la saison d'excellentes performances, avec notamment 3 accessions en individuel : Kenzo Pepe a rejoint Lucas Ott, Arthur Milan, Lucas Bothua-Delhay et Nathan Otalora en régional, Louis Balp s'est hissé en pré-national et Quentin Figuière-Fabre en National 2. Ce dernier a également participé au mois de décembre au Top Régional et s'est classé 2^e de l'Occitanie : ce résultat lui a valu d'être retenu dans la sélection régionale pour participer aux Championnats de France des Régions du 18 au 20 février à Auch (Gers). En championnat par équipes, les résultats n'en sont pas moins

encourageants : les Uchaudois ont terminé premiers de leur poule du championnat « jeunes », avec 4 victoires en 4 matchs ! (Équipe composée de Lucas Ott, Arthur Milan, Tom Chevalier, Louis Balp et Kenzo Pepe). La bonne dynamique à l'entraînement et les résultats prometteurs ont suscité des curiosités : plusieurs pongistes de l'école de tennis de table souhaitent aujourd'hui passer à une autre étape et découvrir la pratique en compétition. Le format du championnat « jeunes » est tout à fait adapté pour débiter et en deuxième partie de saison, le club a pu inscrire une équipe supplémentaire. Pour les plus aguerris, l'apprentissage compétitif se poursuivra plus tard en intégrant le championnat départemental adulte. La formation des jeunes est un parcours long qui demande patience et attention : les résultats semblent confirmer que ces jeunes là sont sur la bonne voie !



TENNIS DE TABLE
UCHAUD

Page Facebook:
Astu Uchaud
tennis de Table

Mail :
asttuchaud@
yahoo.fr

Téléphone :
06.82.94.68.04.

TAEKWONDO

Récompenses méritées

Le mois de novembre a été marqué par l'entrée en compétitions, avec le 18^e Open international d'Albi où plus de 300 participants (benjamins à vétérans) s'étaient réunis. Pour cet événement, 5 licenciés ont défendu les couleurs du club. Alessia Montebello (10 ans, ceinture rouge), malgré des combats très engagés, s'incline en quart de finale sur un score de 9 à 16. Cloé Montebello (13 ans, ceinture rouge), réussit à se hisser en finale, après avoir remporté sa demi-finale, mais ne parvient pas à prendre le dessus sur son adversaire. Elle perd sur un score honorable de 11 à 12, décrochant une médaille d'argent. Ismaël Hassab, 17 ans et Amir El Achek, 19 ans (tous deux ceintures rouge, séniors), ne baissent pas les bras. Ismaël capitule en quart de finale sur un score de 23 à 25 et Amir en demi-finale, remportant une médaille de bronze. Enfin Nicolas Montebello, 39 ans, ceinture noire 3^e dan, s'incline en quart de finale, à la suite d'un reclassement par faute de combattants dans sa catégorie. Mi-novembre, Fabien Dendrael, ceinture noire 6^e dan, participe à l'Open de France poomsé G1 et combat G1 à Villebon sur Yvette. Les meilleurs mondiaux viennent y chercher des points pour la qualification aux Jeux Olympiques.

La manifestation a rassemblé plus de 1400 compétiteurs pour l'Open combat et près de 300 pour celui du poomsé, issus de plus de 70 pays. Fabien (inscrit dans l'épreuve poomsé, 15 participants concouraient dont 6 Français) s'octroie la 9^e place, par sa position, il ne peut accéder à la finale, retenant que les 8 premiers. Fabien reste tout de même fair-play : « Il faut savoir accepter la défaite, digérer la déception. Les championnats du monde sont en mai 2020. Il reste encore les championnats de France pour faire une bonne performance et se distinguer au regard des sélectionneurs ». Lors de cet événement, Fabien a également accompagné plusieurs compétiteurs dont Maître Lee Moon Ho, 9^e dan, vice-champion du monde et champion d'Europe, qui a été entraîneur de l'équipe de Corée et de France. La 10^e édition du festival des arts coréens organisée par le Haedang kumdo de Montpellier s'est tenue au gymnase G. Frêche, début décembre. Des stages pour tous les niveaux étaient encadrés par de grands Maîtres et la participation était de 2 € en faveur du Téléthon. Cloé Montebello, Nicolas Montebello, ont passé en revue les gestes et postures des poomsés avec Maître Shin, 8^e dan. Fabien Dendrael et Alessia Montebello ont pu découvrir les mouvements de base du nunchaku,

avec Maître Park Pil Won, 8^e dan. Fabien a poursuivi avec Maître Matthieu Damiano, 4^e dan, champion du monde de kick boxing et membre de l'équipe de France, avec qui il a apprécié une version pieds-poings du taekwondo contact. Enfin Fabienne le Renard, avec Maître Park Pil Won, a eu une approche de self-défense et un aperçu du tir à l'arc coréen avec Maître Rea Hyoung Yu, 6^e dan. Les participants ont pu également essayer les tenues traditionnelles coréennes (les haboks), découvrir la cuisine typique du pays, écouter la musique traditionnelle et découvrir la Corée en images, grâce à une belle exposition photos. Le week-end suivant, le gymnase amphithéâtre de Rodez, a accueilli pour la 1^{re} fois, les championnats régionaux de taekwondo. Le club d'Uchaud était représenté par les deux sœurs Alessia (10 ans) et Cloé Montebello (13 ans), toutes deux, ceinture rouge. Cloé ouvre la compétition avec 9 autres compétitrices en catégorie cadette. Malgré un réel engagement, de bonnes attaques et défenses, elle s'incline en quart de finale. Alessia, opposée aussi à 9 concurrentes, reste déterminée au cours de ses combats et ne lâche rien. Elle remporte ses 3 combats et remporte une médaille d'or, bien méritée.

Sylvie Herrard



RED KNIGHTS Action de Noël 2019

Nous tenons à vous remercier, toutes et tous, Mc, associations, clubs, d'avoir participé à cette action de fin d'année. Le Conte de Noël 2019 ne serait pas ce qu'il est sans vous. Merci de nous aider à faire sourire des enfants malades, différents, ainsi que des parents dans l'angoisse. Votre bonne humeur, votre gentillesse, vos costumes, vos bécanes enguirlandées prouvent que la solidarité existe dans le monde de la moto. Mais aussi grâce à nos partenaires officiels, Association Adarh, Memphis Fr, Udsp 30, Sapeurs-pompiers du Gard, Dispositif Prévisionnel de Secours - Udsp30, Uchaud l'officielle, qui ont donné leur confiance et leur reconnaissance aux Red Knights France Chapter IV*.

Un merci particulier à la direction de Carrefour Nîmes Sud pour son accueil, mais aussi pour sa présence tout au long de la collecte, de la remise de dons et au départ du cortège qui vrombissait à l'assaut du service pédiatrie CHU Nîmes. Du professionnalisme de la brigade motorisée de la police municipale de Nîmes lors de l'escorte dans les rues de la ville. Enfin bref, l'organisation de la manifestation demande beaucoup de travail, d'investissement et de fatigue, mais grâce à vous tous, elle se transforme en une journée enrichissante et valorisante. Merci de la part de tous les membres du Chapter France 4 - Red Knights International Motorcycle Club. Notre devise internationale est "Loyal to our duty" (Fidèle à notre devoir).

* Moto-club constitué essentiellement de sapeurs pompiers en activités ou retraités.



TRIOPOPCORN Concert unique

Vendredi 22 novembre, à l'auditorium du Novotel Atria de Nîmes, le groupe musical uchaudois Triopopcorn a offert un concert absolument unique au bénéfice des Restos du cœur, en s'entourant de trois nouveaux musiciens exceptionnels. Plus de 160 spectateurs payants et pas moins de 300 billets de tombola gagnants vendus. Dès les premières notes de musique le public s'est mis à chanter, à danser sur scène et dans les allées de l'auditorium. Les enfants sont repartis avec des cadeaux après être montés sur scène pour accompagner les musiciens. Le groupe Triopopcorn propose un concert interactif où les spectateurs participent au concert. « Grand moment de partage avec le public » indique le pianiste Alexandre Filali. « Excellent accueil par les équipes du Novotel et des Restos du cœur ! Une superbe salle de concert. Un public au top » déclare le batteur Gilles Krikorian. « Une soirée mémorable avec d'excellents musiciens » raconte le bassiste Marc Altier.

En plus d'offrir un concert pour les Restos du cœur, Triopopcorn a offert la chance au jeune Héraultais Hyacinthe Chatiliez, auteur-compositeur-interprète, de jouer en première partie du concert caritatif. Une soirée profondément touchante et débordante de talent. « La générosité est dans le gène de notre formation, le partage avec les autres une manifestation de cette vertu » explique Norbert, chanteur et manager du groupe. Les fonds récoltés auront pour objectif de financer la campagne nationale d'hiver de distribution alimentaire auprès des personnes démunies. Plus d'informations sur triopopcorn.fr – [facebook/triopopcorn](https://www.facebook.com/triopopcorn) – Norbert Deleutre 06 14 63 32 26.



Le trio musical Triopopcorn avec trois nouveaux musiciens, pour un concert dédié aux Restos du cœur.

EXPOSITIONS

PHOTOS : trois artistes réunis

Trois artistes locaux, Philippe Bousseau (Nîmes, vingt-sept photographies), Thierry Dumont (Sauzet, trente photographies) et Jacques Azcoytia (Nîmes, dix-sept photographies), ont présenté l'exposition « Errance photographique » du 6 au 27 décembre 2019, dans le hall de la mairie.

Photo-graphiste modifiant la réalité à la manière d'un peintre pour l'un, passionné des paysages de la Camargue et des Cévennes pour un autre, féru d'argentique pour le troisième, ils ont combiné leurs univers pour une exposition insolite.



PEINTURES : Jennifer Perez

Les visiteurs ont pu découvrir pendant le mois de janvier en mairie de Uchaud, l'exposition de peintures « Toros et flamenca » de l'Uchaudoise Jennifer Perez. Une trentaine d'œuvres ont été exposées, autour de l'univers de la tauromachie et de l'Espagne : toreros, taureaux, sévillanes,... Des tableaux mêlant peinture, encre de Chine, fusain et acrylique travaillée au couteau, pour une exposition hommage au grand-père de l'artiste.



CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION Santé Publique France

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour

**Faites
vérifier et
entretenir :**
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver

**Utilisez
dehors :**
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes

**Respectez
le mode d'emploi**
des appareils
de chauffage
et de cuisson



www.prevention-maison.fr



ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES INSTALLÉS SUR LA COMMUNE DE UCHAUD



L'Esperluette

Chambres et Table d'hôtes

Ouvert toute l'année

Valérie et Lilian DAVAL

20, rue du Stade Pierre Aurian

30620 UCHAUD

☎ 09 71 48 27 80

lesperluettedusud@orange.fr

[L'Esperluette-106507047458093/](https://www.facebook.com/L'Esperluette-106507047458093/)



ENCOMBRANTS ET DÉCHETS DE JARDIN

Rappel des conditions pour bénéficier de ce service :

- personnes âgées de plus de 65 ans,
- personnes en situation de handicap sans restriction d'âge,
- personnes à mobilité réduite vivant seules.

Mois	Clôtures des inscriptions	Dates du ramassage
Mars	Jeudi 27 février	Lundi 2 mars
Avril	Jeudi 26 mars	Lundi 6 avril
Mai	Jeudi 30 avril	Lundi 4 mai

PERMANENCES

Le conciliateur de justice



Permanences en mairie.

Au mois de mars :

- lundi 2
- et lundi 30.

Au mois d'avril :

- lundi 6
- et lundi 27.

L'après-midi sur Rdv. Prise
des Rdv à l'accueil de la
Mairie ou par téléphone
au 04 66 71 11 75.

La mutuelle communale Miel

Possibilité de rendez-
vous à domicile : prise
de Rdv auprès de Mme
Calistri, par téléphone
au :

- 04 66 22 76 69 ou
- 06 83 12 69 08.

ÉTAT CIVIL

PACS

GAILLOT Maud et FERNANDEZ Vincent
le 16 janvier 2020
PETOTON Dylan et GOURRE Manon
le 17 janvier 2020

Pour figurer dans cette rubrique, un accord de votre part est nécessaire.

Un formulaire est à compléter en mairie.

Informations pratiques

Horaires Mairie de Uchaud

du lundi
au vendredi
8h30-12h30
13h30-17h30

ÉLUS DE UCHAUD

Prise de rendez-vous
04 66 71 11 75

Maire
Joffrey Léon
Sur rendez-vous
le vendredi

1^{er} adjoint
Thierry Agnel
(CCRVV - Administration générale)
Sur rendez-vous

2^e Adjoint
Reynald Buzith
(Sécurité)
Sur rendez-vous

3^e Adjoint
Claude Mésange
(Développement économique - Urbanisme)
Sur rendez-vous

NUMÉROS UTILES

Conciliateur de justice
Permanences en Mairie :
2 fois par mois.
Prise de rdv à l'accueil au
04 66 71 11 75

Assistants sociales
Prendre rendez-vous
auprès du secrétariat
du centre médico-social
de Vauvert au
04 66 35 77 88

Député du Gard
M^e Gilbert Collard
Téléphone :
04 66 71 21 07
11 bis avenue des
Anciens Combattants
30470 Aimargues
www.gilbertcollard.fr

POMPIERS

d'un fixe :
18
d'un portable :
112

SAMU/SMUR

15

Pharmacies de garde (nuits, week-end et jours fériés) :

Prendre contact avec
la gendarmerie
de Bernis
04 66 71 39 10

Police municipale de Uchaud

04 66 71 38 89

Police municipale intercommunale

04 66 53 25 51

Préfecture du Gard

(standard)
04 66 36 40 40

ERDF Languedoc-Roussillon

08 10 05 87 14
GRDF
08 00 47 33 33

Suez

09 77 408 408

Edgard transports

08 10 33 42 73

La Poste de Uchaud

04 66 71 74 70

Communauté de communes

Rhône Vistre Vidourle

04 66 35 55 55

Déchetterie Uchaud

CCRVV : 04 66 35 55 55

Centre des finances publiques de Nîmes

04 66 36 56 33

Trésorerie de Vauvert

04 66 88 20 28

Groupe majoritaire S'unir pour Uchaud

En raison de la réglementation du Code Electoral en période d'élections municipales, seuls les groupes d'opposition sont autorisés à s'exprimer sur le bulletin municipal. Vous pourrez retrouver les écrits de la majorité sur les outils traditionnels de campagne électorale dans vos boîtes aux lettres.

Continuons ensemble pour Uchaud

Uchaudoises, uchaudois,
Comme vous l'avez constaté dans le dernier Bm, le groupe majoritaire ne s'est pas exprimé, voulant élever le débat !!! Une majorité qui ne dit rien, c'est une 1^{ère} dans Uchaud!!! Elever le débat, cela veut dire «Tenir des propos plus intelligents que les autres, sans polémiquer». Et là, M. Léon ne dit rien, rien! Il est vrai qu'on ne peut rien dire face à la vérité. C'est un éclatant aveu aux yeux de tous, un aveu d'impuissance à tenir des propos intelligents sans polémiquer. Et oui, car depuis son élection M. Léon ne sait que démolir et polémiquer. Il ne sait pas Construire!! La preuve, en 2 ans, il a démoli ce que la précédente municipalité avait installé: la sécurité (caméras, participation citoyenne, Police Municipale), la culture (Palabrages, Contes du lavoir, Salon Octavum), le patrimoine (fresque de la cave coopérative définitivement perdue, temple), le Conseil Municipal des Jeunes (skate parc, city stade), et nous ne parlons pas de nos agents qui quittent la mairie les uns après les autres!!! Oui, M. Léon ne sait faire que détruire, mentir et démolir les gens. Elever le débat, c'est ce que nous avons essayé de faire pendant 4 ans où nous avons subi les attaques incessantes de M. Léon. C'est ce que nous faisons en nous tournant vers l'avenir, en construisant. Georges Orwell (écrivain et essayiste britannique) disait : «Le langage politique est conçu pour que les mensonges paraissent vrais et les meurtres respectables, et pour donner à du vent l'apparence de la solidité». M. Léon excelle dans ce domaine. Il y en a (de moins en moins) qui le croient. Pas nous : pendant 4 ans nous l'avons démontré et nous avons construit. Il faut maintenant tout recommencer : Uchaud est détruit. Sans oublier de parler du «mur de la discorde» dont nous ne connaissons pas le propriétaire : M. Buzith (Adjoint à la Sécurité) ou la municipalité? Il doit être refait suite à un effondrement, cela occasionnant des investissements importants. Par pur hasard, M. Léon a ajourné ce point autoritairement. Lui qui se dit garant des deniers publics, aurait-il voulu faire payer à la collectivité cette rénovation à la place de Mr Buzith ? La suite au prochain épisode. Les intérêts particuliers priment-ils sur l'intérêt général ? Nous souhaitons que cette nouvelle année soit celle du renouveau pour notre village et ses habitants. Merci de votre confiance, vous êtes de plus en plus nombreux à voir les mensonges de M. Léon et à nous soutenir

L'équipe uchaudoise

Texte non communiqué.



AGENDA

1^{er} mars : Loto Rugby.

6 mars - 7 mai : Exposition proposée par La 8^e Borne « Batailles navales de l'Antiquité à nos jours » de Elie Boissin, en partenariat avec la municipalité. Vernissage 6 mars 18h30 - hall mairie, suivi d'une conférence.

15 mars : 1^{er} tour - élections municipales.

22 mars : 2nd tour - élections municipales.

28 mars : Spectacle « Et si femme m'était contée » de l'association Coup de Théâtre - 20h30 à l'Espace C. Eymard.

29 mars : Spectacle « Et si femme m'était contée » de l'association Coup de Théâtre - 15h30 à l'Espace C. Eymard.

4 avril : Carnaval à Uchaud (programme à suivre).

25 avril : Stage de printemps de l'Asu. Plus d'informations auprès de l'association.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les indications sont celles connues au moment du bouclage du magazine. Pour plus d'informations, se rapprocher de l'accueil de la mairie.